



HAUTEMORGES

Bulletin d'information communal

N° 21 octobre 2026

ENSEMBLE, AU SERVICE DE NOTRE
COMMUNE ET DE SON AVENIR.



Debout : Claude Dumauthioz, Aurel
Matthey, François Delay
Assises : Marie Christine Gilliéron,
Kirsten Halleux

Nouveautés !

Découvrez les nouvelles offres de
votre commune.

Tous en fête

Retour sur la fête de la MDJ
et la journée du 1^{er} août

QUOI DE NEUF À HAUTEMORGES ?

Conseils, bons plans, obtention d'autorisations, évolutions législatives : ces pages regorgent d'informations utiles sur la vie de votre commune et de ses six localités.

JOURNÉE DU 1^{ER} AOÛT

Comme chaque année, un sympathique programme a été proposé aux habitants à l'occasion de la fête nationale. Même si, sécurité oblige, nous n'avons pas pu ni faire de feu ni distribuer les lampions avec les bougies aux enfants.

La journée a débuté par une balade familiale en forêt, avec une visite guidée des nouveaux captages du Bois d'Ependes.

Les festivités se sont poursuivies avec l'apéritif et le repas de midi au stand de tir à Apples. L'ABC, le Chœur Mixte et les Potes-au-feu ont ensuite proposé diverses activités à Chaniaz : un toboggan aquatique de 60 mètres qui a ravi les enfants, un loto avec des lots des artisans de la commune et la chantée du Chœur Mixte.

Puis, les Potes-au-feu ont régalié l'assemblée avec un repas concocté par leurs soins.

Les personnes présentes ont ensuite pu danser au rythme des chansons proposées par Petra.

La Municipalité profite de ces lignes pour remercier l'ABC, le Chœur Mixte, les Potes-au-feu pour leur engagement, ainsi que les collaborateurs qui ont aidé à la mise en place de cette magnifique fête.

Elle remercie également le garde-forestier, M. Yann Bornand, qui a parlé avec passion des forêts et de l'eau potable lors de la visite guidée du matin. Pour les personnes intéressées, en voici le résumé :

Forêts

La forêt suisse recouvre environ 30% du territoire suisse. 70% de la surface des forêts est publique (Communes, Cantons, Confédération et Bourgeoisie) et 30% appartient à des privés. Hautemorges se rapproche des proportions suisses.

La superficie boisée recouvre environ 32% du territoire communal, répartie à hauteur de 60% de forêts publiques (Commune et État) et 40% de forêts privées.

Eau potable

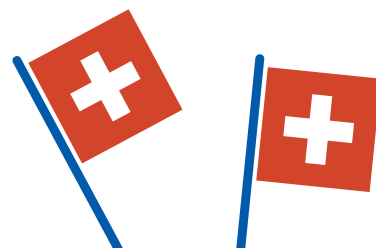
D'où vient l'eau potable qui sort de votre robinet ? En Suisse, le 80% provient de l'eau souterraine.

La forêt joue un rôle essentiel sur la qualité de l'eau. Le sol forestier agit comme un grand filtre retenant les polluants atmosphériques.

Le captage du Bois d'Ependes permet de récolter l'eau souterraine se situant en amont, puis l'eau est acheminée par des conduites jusque dans les maisons de Hautemorges.

FERMETURE EXCEPTIONNELLE

En raison de travaux, le bureau du contrôle des habitants sera exceptionnellement fermé **les 12 et 13 novembre 2026** ainsi que **les 30 novembre et 1^{er} décembre 2026**. Nous vous remercions de votre compréhension et vous invitons à prendre vos dispositions si nécessaire.





DISTRIBUTION DES INFORMATIONS OFFICIELLES

La Municipalité reçoit régulièrement des réclamations de la part des habitants de Hautemorges, qui signalent ne pas avoir reçu les publications officielles dont la distribution est assurée par un prestataire externe.

Pour le cas où vous devriez vous trouver dans cette situation, nous vous remercions de bien vouloir en informer le greffe municipal. Vos retours nous permettront de mieux suivre la distribution et de signaler les éventuels problèmes auprès du prestataire externe.

Nous vous remercions par avance pour votre collaboration.

VOTRE COMMUNE S'ENGAGE EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Recycler les bouteilles, c'est bien.
Les réutiliser, c'est encore mieux !

Dans les déchetteries d'Apples et de Pampigny, la collecte des bouteilles réutilisables s'élargit. En plus des bouteilles Dr Gab's, vous pouvez désormais déposer celles du réseau BottleBack ainsi que celles d'Opaline et de Kosmos dans les caisses prévues à côté de la benne à verre.

Elles seront lavées puis remises en circulation. Un geste simple qui limite les déchets et soutient une filière locale.

Il s'agit d'un projet pilote de la coopérative Ça Vaud l'retour, avec le soutien de Valorsa, Polyval et du Canton de Vaud.

Merci de déposer uniquement les bouteilles de nos marques partenaires du projet.

Elles seront lavées pour être remplies à nouveau.



Merci pour votre collaboration !

Plus d'infos:



LES SAPEURS-POMPIERS RECRUTENT

Dans notre Canton, une très large majorité des sapeurs-pompiers sont volontaires. Cela implique qu'ils effectuent leurs missions selon leurs disponibilités, en plus de leur activité habituelle (travail, études, parent au foyer).

En tant que volontaire et selon la situation géographique, les sapeurs-pompiers accomplissent des missions telles que :

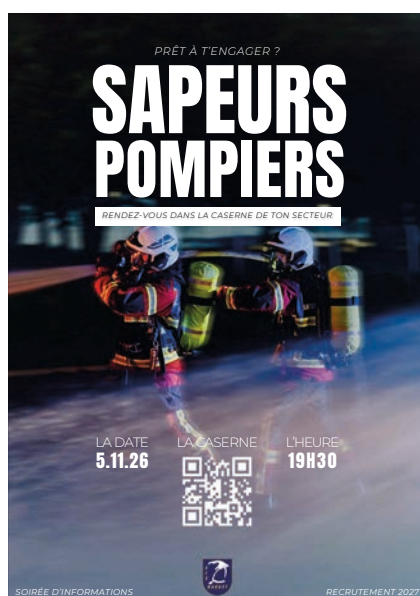
- Lutte contre le feu
- Lutte contre les éléments naturels
- Lutte contre les pollutions
- Sauvetage de personnes et d'animaux

Vous avez plus de 18 ans, vous êtes en bonne forme physique et vous êtes prêt-e à passer à l'action ?

N'attendez plus, la journée de recrutement du SIS Morget Ol Sempremont est faite pour vous !

5 novembre 2026 à 19h30
Chemin des Assenges 14
1142 Pampigny

Plus d'infos



PRUDENCE EN FORÊT CET AUTOMNE !

L'été exceptionnellement sec cette année ainsi que l'orage du 28 août dernier ont fragilisé nos forêts. De nombreux dégâts ont été constatés sur certains secteurs et le parcours Vita a dû être fermé. Des branches et des arbres ont entravé le parcours et l'un des postes a même été endommagé. À l'heure où nous écrivons ces lignes, le parcours Vita est fermé pour une durée indéterminée, le temps de réparer les dégâts et de sécuriser le circuit.

Pour votre sécurité, nous vous invitons à éviter les secteurs fortement endommagés et surtout de respecter la signalisation et les périmètres fermés. De plus, en cas de vent, nous vous déconseillons les promenades en forêt.



BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Une nouvelle borne publique de recharge pour véhicules électriques est désormais en service sur le parking de la Couronne à Apples. Cette installation permet aux habitants, visiteurs et usagers de recharger leur véhicule lors du stationnement.

Par cette réalisation, la Municipalité souhaite contribuer au développement des alternatives à la mobilité thermique et mettre à disposition une infrastructure répondant aux besoins croissants des utilisateurs.

L'exploitation et la gestion des bornes sont assurées par Swisscharge, qui propose notamment différentes modalités de recharge et de paiement par le biais d'un QR code se trouvant sur les bornes.

Depuis sa mise en service, le 10 août dernier, la borne a délivré 931 kWh (état au 28.09.2026), pour une utilisation d'un jour sur deux.

Nous invitons les usagers concernés à profiter de cette nouvelle possibilité de recharge lors de leur passage à Apples.

Les tarifs aux consommateurs sont expliqués sur l'application avant de valider la charge et sont, à l'heure où nous écrivons ces lignes, les suivants :

- 60 ct/kWh pendant les quatre premières heures
- 20 ct/min à partir de la 4^e heure

La tarification à la minute dès la 4^e heure découle de la signalisation en vigueur qui limite le stationnement à 4 heures maximum. Ce dispositif vise à encourager la rotation des véhicules et ne peut pas être supprimé durant la nuit.



TRAVAUX PLACE DE JEUX

Pour le plaisir des petits et grands, la place de jeux du Château à Pampigny a été rénovée et un bac à sable a été créé.



QU'EST-CE QU'UNE PPS ?

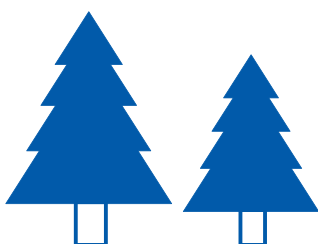
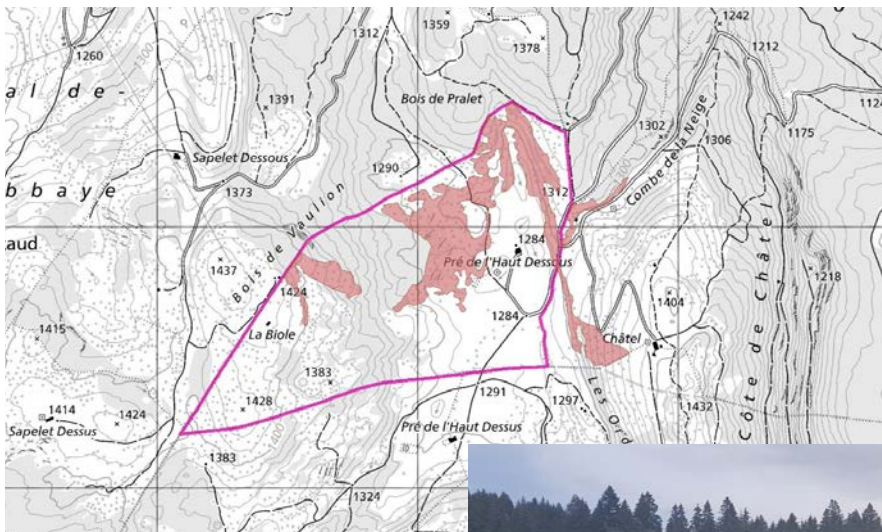
Le sigle PPS signifie « Prairies et pâturages secs ». Il s'agit d'un écosystème particulièrement riche en espèces et lié à une exploitation agricole extensive. Ces zones se situent en général sur des sols pauvres en éléments nutritifs et souvent avec des affleurements rocheux. De nombreuses espèces peuvent se développer sur ces milieux naturels, tels que les reptiles, les insectes et les plantes sauvages, comme les orchidées. Un nombre important d'espèces rares et menacées se situent dans ces milieux arides.

La Confédération et les Cantons ont mis en place un inventaire fédéral des prairies et pâturages secs d'importance fédérale, afin d'identifier et de protéger les sites les plus remarquables. La Commune possède un tel site sur l'alpage du Pré de l'Haut dessous. Cette zone couvre environ 25% du pâturage, ce qui représente environ 13 terrains de football.

Avec les années, certains secteurs se sont fortement reboisés au détriment de la pâture. Pour maintenir ces milieux ouverts, pauvres en nutriments et favorables à la biodiversité, la Commune, en collaboration avec le service de la DGE-Biodiv, a réalisé des travaux sur différents secteurs en été 2026.

Ces travaux consistaient à couper des épicéas en faveur d'espèces typiques et adaptées au milieu, tels que l'alisier blanc, l'aubépine ou le genévrier. Les bois et les branches coupés ont été évacués. Le bois sera valorisé dans les chauffages à bois de la région, mais également pour le giron des jeunes 2027 à Sévery.

Préserver et entretenir les pâturages, c'est préserver une riche biodiversité, mais également, conserver un paysage typique du Jura. Lors de vos prochaines balades dans le Jura vaudois, prenez le temps d'observer la richesse de ces espaces.



L'ÉCOLE DE PAMPIGNY S'AGRANDIT !

Le projet d'extension et de rénovation du collège du Champ-Carré, à Pampigny, a fait l'objet d'un concours d'architecture, qui a rassemblé 27 propositions. Les résultats ont été proclamés le 20 août. Le projet lauréat a été conçu par le groupement des bureaux Atelier Simplon et AGA. Cinq autres projets ont été distingués par un prix pour la qualité de leur proposition. La Municipalité se réjouit de poursuivre l'élaboration du projet avec le groupement d'architectes.

Téléchargez le rapport complet du jury, documentant l'ensemble de la procédure du concours.



Photos de maquette du projet lauréat
groupement Atelier Simplon et AGA

*Consulter l'annuaire
des entreprises*



LA GENDARMERIE AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

Le bâtiment de l'administration communale à Apples accueille une antenne de Gendarmerie dans ses locaux. Rattachée au poste de Morges, cette antenne est ouverte tous les jeudis matin de 8h30 à 11h30.

Les habitants de la Commune peuvent y obtenir des renseignements, déposer une plainte ou obtenir toute autre prestation délivrée par la Gendarmerie vaudoise.



UNE FÊTE HAUTE EN COULEUR À LA MDJ !



Les jeunes ont osé monter sur scène et nous ont offert des prestations variées et pleines d'énergie : danse contemporaine, reprises de chansons, concert de piano, stand-up d'humour, etc. La scène ouverte a rencontré un fort succès ! Il y en avait pour tous les goûts ! Un immense bravo à toutes celles et ceux qui ont eu le courage de se lancer et de partager leur talent avec le public.

Cette année encore, la fête annuelle de la Maison des Jeunes de Hautemorges, qui a eu lieu le 30 mai passé, a été un magnifique moment de partage, de rencontres et de bonne humeur !

Tout au long de la journée, les jeunes ont également participé activement à la fête en tenant les stands de nourriture et de boissons. Une belle occasion de s'investir, de prendre des responsabilités et surtout de contribuer à faire vivre cet événement.

Et pour terminer la journée en beauté, place à la musique avec le concert du groupe local « The Drunken Leprechauns » ! Une ambiance festive et entraînante a accompagné la soirée et permis à petits et grands de profiter pleinement de la fête.

Cet événement annuel se veut comme une véritable fête de village, ouverte à toutes et tous, de tous les âges. Un moment où les générations se rencontrent, où les jeunes peuvent montrer ce dont ils sont capables et où chacun peut simplement profiter d'un bon moment ensemble.

Un grand MERCI à toutes les personnes qui ont participé, de près ou de loin, à la réussite de cette belle journée.

Nous nous réjouissons déjà de vous retrouver toutes et tous **le 29 mai 2027** pour une nouvelle édition, encore plus festive et pleine de surprises !



BIENVENUE !

Cette année, trois nouvelles apprenties ont débuté leur formation à la Commune.

Nous leur souhaitons la bienvenue ainsi que beaucoup de plaisir dans l'apprentissage de ces beaux métiers.



Maëlle Genoud
apprentie de commerce CFC à
l'administration



Anne-Cécile Leborgne
apprentie agente d'exploitation aux
bâtiments



Emilie Braissant
apprentie agent d'exploitation à la
voirie

PERMIS DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉS

Localité	N° parcelle	Type autorisation	Objet
Apples	620	Permis de construire	Changement de chauffage, installation d'une PAC air-eau, ré-isolation de la toiture
Apples	537	Permis de construire	Transformation des chambres de captage des sources du Bois d'Ependes avec défrichement et reboisement.
Apples	437	Permis de construire	Construction d'un couvert à voitures
Apples	575	Permis de construire	Installation d'une PAC sol-eau avec deux sondes géothermiques verticales (forages de 150 m chacun) pour la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire, en remplacement d'une chaudière à mazout existante.
Apples	585	Permis de construire	Installation d'un spa de nage chauffé avec une PAC
Bussy-Chardonney	7027	Permis de construire	Remplacement des menuiseries extérieures, isolation du plafond de l'étage, modification d'une salle de bains et remplacement de la chaudière à mazout par une chaudière à pellets
Cottens	3424	Permis de construire	Aménagement des combles, création appartement en duplex, ouvertures en façade et en toiture
Pampigny	4148	Permis de construire	Transformation de la grange existante, aménagement de 3 logements dans le volume existant, création de 6 places de parc.
Pampigny	4017	Permis de construire	Transformation de l'annexe, aménagements des combles et création de 4 places extérieures
Pampigny	4181	Permis de construire	Transformations extérieures, pose d'une isolation et de panneaux photovoltaïques en toiture, modification d'un Velux en toiture
Pampigny	4005-4466	Permis de construire	Construction d'un couvert à voitures sur places de parc existantes
Reverolle	872	Permis de construire	Réhabilitation de l'écurie ECA n° 340 : Création d'une stabulation pour des chevaux et un box pour des chèvres. Création d'une aire de sortie. Place et accès.
Reverolle	5048	Permis de construire	Agrandissement d'un atelier et de la place; Création d'une zone de stockage et de 5 places de parc.



CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS

Panier sous le bras, de nombreux mycophiles parcourent les bois, à la recherche de cèpes, chanterelles, morilles ou toutes autres espèces.

Bien qu'appétissants, ces champignons ne sont pas tous comestibles. Certains d'entre eux ont d'ailleurs même des jumeaux toxiques.

Les champignons que l'on cueille et consomme soi-même ne sont pas couverts par la législation alimentaire, mais relèvent de la responsabilité individuelle. L'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires recommande de toujours faire contrôler son panier par un service de contrôle des champignons et d'observer les règles suivantes :

- cueillir uniquement les champignons connus
- utiliser un panier ouvert afin de permettre la circulation de l'air
- faire contrôler tous les champignons avant de les consommer
- ne pas manger de champignons crus, ni dans une salade ni comme snack
- préparer les champignons frais rapidement et les manger sans tarder
- réchauffer un plat aux champignons uniquement s'il a été conservé au frais et le porter à une température suffisamment élevée.

Dans notre région, deux sites proposent un contrôle par des contrôleurs officiels :

jusqu'au 8 novembre 2026
tous les dimanches de 17h00 à 18h30, à la salle des sociétés, Grand Rue 18a à Yens (salle à droite de l'Auberge)

jusqu'au 14 novembre 2026
tous les samedis et lundis de 17h00 à 18h00 au collège des Chavannes, Rue des Chavannes 5 à Cossonay-Ville.

Ces contrôles sont gratuits.

INTERCONNEXION REVEROLLE - APPLES

Il existe deux chambres d'interconnexion entre Apples et Reverolle. La première se situe au chemin du Bon à Reverolle et la seconde sur la route de Yens à Apples. Depuis la fusion, ces connexions permettent de considérer les deux réseaux comme un réseau unique.

Le captage qui alimente le village de Reverolle situé dans la forêt, au lieu-dit « Les Sembrettes », est très sensible aux pollutions bactériologiques. La Municipalité a remédié à ce problème en effectuant des travaux dans la chambre de connexion située entre le réseau d'Apples et celui de Reverolle, sur la route de Yens au lieu-dit « Longevernes ».

Une installation UV a été installée afin de filtrer l'eau provenant du captage des Sembrettes. Ce système par rayon ultraviolet permet de détruire efficacement les bactéries, virus et autres parasites. Il est sans produit chimique et n'altère pas le goût de l'eau. Les propriétés physico-chimiques (minéraux, pH, ...) de l'eau restent intactes.

Certaines périodes de l'année, lorsque la consommation du village de Reverolle est inférieure au débit provenant du captage des Sembrettes, une grande partie de l'eau part au trop-plein. Afin d'éviter ce phénomène, une pompe a été installée dans cette chambre de connexion. Celle-ci refoule l'eau directement dans le réseau d'eau et permet de soulager le puits du Devens à Apples et ainsi de consommer toute l'eau du captage des Sembrettes.



RÉPARTITION DES DICASTÈRES POUR LA LÉGISLATURE 2026-2031

Municipal	Dicastères
Aurel Matthey, Syndic (remplaçant M. C. Gilliéron)	Syndicature Administration générale Finances
Marie Christine Gilliéron, Vice-Syndique (remplaçant A. Matthey)	Bâtiments Cultes, cimetières Gravières Transports publics, mobilité Urbanisme, police constructions
François Delay (remplaçant K. Halleux)	Affaires sociales, santé publique Culture, sports et loisirs, stés locales, manifestations Écoles
Kirsten Halleux (remplaçant C. Dumauthioz)	Gestion des déchets Énergies et transition énergétique Patrimoine naturel (forêts, arbres, cours d'eau) Sécurité publique (police, Pci, SDIS), affaires militaires
Claude Dumauthioz (remplaçant F. Delay)	Eau, épuration, SI Travaux publics Domaines et montagnes

LA CARTE D'IDENTITÉ SUISSE FAIT PEAU NEUVE

Le Conseil fédéral a adopté les bases nécessaires à l'introduction d'une nouvelle carte d'identité biométrique. Les Suisses qui le souhaitent pourront la commander dès le 2 novembre 2026.

Tout comme le passeport biométrique, elle sera équipée d'une puce contenant une image du visage ainsi que deux empreintes digitales. Elle offrira ainsi une protection renforcée contre les abus.

Toutefois, la carte d'identité actuelle ne disparaîtra pas pour autant. Elle restera valable pour voyager dans l'UE jusqu'à la date d'expiration, soit dix ans au maximum pour les adultes.

Le Conseil fédéral maintient en outre la possibilité d'obtenir une carte non biométrique, utile à celles et ceux qui utilisent leur carte uniquement comme pièce d'identité en Suisse. Ce choix appartient aux citoyennes et citoyens et dépend de leurs besoins.

En revanche, pour les personnes qui voyagent régulièrement dans l'Union européenne, la nouvelle carte biométrique est recommandée. Depuis 2021, les pays de l'UE ne délivrent en effet plus que des cartes d'identité biométriques pour des raisons de sécurité.

Adaptations organisationnelles et techniques

L'introduction de la carte d'identité biométrique nécessite certaines adaptations organisationnelles. Concrètement, celle-ci ne pourra être obtenue qu'auprès des services cantonaux chargés de délivrer les cartes d'identité et les passeports, ainsi qu'auprès des représentations suisses à l'étranger.

La révision des ordonnances concernées apporte aussi les ajustements techniques nécessaires à l'introduction de la nouvelle carte d'identité biométrique. Conformément à la nomenclature internationale, la terminologie « passeport provisoire » est remplacée par « passeport d'urgence ». Ce dernier sera également introduit le 2 novembre 2026.

Les émoluments restent inchangés par rapport à ceux applicables à l'actuelle carte d'identité sans puce et à l'actuel passeport provisoire.

À ne pas confondre

Il convient de distinguer :

- 1. La carte d'identité biométrique est un document officiel d'identité et un document de voyage ;
- 2. La carte d'identité électronique, ou e-ID permet à terme de prouver son identité, mais ne pourra pas être utilisée comme document de voyage.

Dans les cantons où la délivrance de cartes d'identité non biométriques par les communes est autorisée, la demande peut toujours y être effectuée.



Centre de biométrie
Quartier du Flon
Voie du Chariot 3
1014 Lausanne



LA PAGE DU CONSEIL

Rédaction Karine Kern, Présidente du Conseil communal

L'ACTUALITÉ DU CONSEIL COMMUNAL

Installation des autorités communales : un nouveau mandat s'ouvre

Le mardi 23 juin 2026, les autorités communales de Hautemorges ont entamé la législature 2026-2031 lors d'une séance d'installation solennelle. Après les élections de mars dernier, les membres du Conseil communal, de la Municipalité et le Syndic se sont réunis pour prêter serment. Monsieur le Préfet Boris Cuanoud a procédé à l'assermentation des différents élus, marquant le début officiel de leur mandat. Lors de cette même séance, l'élection de la présidente et du secrétaire du Conseil a été actée.

Le Conseil communal a ensuite désigné les membres du bureau pour l'année à venir, répartis comme suit :

- Présidente : Karine Kern
- 1^{er} Vice-président : Jean-Luc Favre
- 2^e Vice-président : Felix Mann
- Secrétaire : Laurent Mottet
- Scrutatrices : Sylvie Gex et Michèle Herger
- Suppléants : Nicolas Hofmann et Julia D'Andrea

Conformément à la législation en vigueur, les commissions suivantes ont été élues : la Commission de gestion, chargée d'examiner la gestion et les comptes de l'année écoulée; la Commission des finances, responsable de l'examen du budget, des préavis relatifs aux impôts, aux crédits extrabudgétaires et aux emprunts ; ainsi que la Commission de recours.

Séance du 14 septembre 2026 : Autorisations générales et mise en place des commissions

Lors de cette séance, le Conseil communal a examiné et accepté à la majorité une demande d'autorisation générale pour la législature 2026-2031. Cette autorisation couvre un large éventail de compétences administratives et financières, notamment :

- L'acquisition et l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers, ainsi que d'actions ou de parts de sociétés immobilières ;
- La constitution de sociétés commerciales, d'associations et de fondations, et l'acquisition de participations dans de telles entités ;
- L'autorisation de plaider devant toutes les autorités judiciaires, administratives ou arbitrales ;
- L'acceptation des legs et donations (sous réserve de l'absence de conditions ou charges), ainsi que des successions, après bénéfice d'inventaire ;
- La gestion des dépenses imprévisibles et exceptionnelles ;
- L'autorisation d'emprunter ;
- Le placement de capitaux et de liquidités.

Le rapport de la Commission des finances a confirmé la pertinence de ces conclusions, et le Conseil communal a voté en faveur de ce préavis.

Par ailleurs, cette séance a marqué la mise en place effective de plusieurs commissions qui seront chargées d'examiner les préavis municipaux qui seront soumis au cours de cette législature. Les commissions traiteront ces dossiers selon l'ordre du jour établi et la priorité des sujets à venir.

L'ensemble des membres élus pour cette législature est consultable sur le site officiel de la Commune.



L'INFO DU CONSEIL EN CONTINU

En plus du pilier public, les documents du Conseil (décisions, préavis, rapports de commissions et procès-verbaux) sont indiqués en permanence sur le site de la Commune hautemorges.ch.

Accès direct par le QR Code à scanner ici



A vos agendas ! Les séances 2027 se tiendront les :

22 février 2027

03 mai 2027

28 juin 2027

13 septembre 2027

25 octobre 2027

13 décembre 2027



AGENDA

Octobre

- 24.10 Souper d'Halloween – Salle villageoise de Cottens – Jeunesse Pampigny-Cottens
- 29.10 Marche – Groupe des Aînés Les Colchiques
- 30.10 Halloween – Bussy-Chardonney – ABC Bussy-Chardonney
- Apploween – Apples – SDA
- Halloween – Apples – La SAC - Société d'animation de Cottens
- 31.10 RepairCafé – Salle villageoise de Sévery – Hautemorges en transition
- Concert de la Chorale Gospel de La Rochette – Grande salle Apples – sous réservation : tinyurl.com/gospelapples

Novembre

- 08.11 Tournoi du Club – Salle de Gym du Champ-Carré à Pampigny – Badminton Club Pampigny
- 12.11 Jeux divers – Salle villageoise de Sévery – Groupe des Aînés Les Colchiques
- 21-22.11 Soirées annuelles – Salle intercommunale de Chaniaz Reverolle – Chœur Mixte L'Avenir de Bussy-Chardonney
- 26.11 Soirée « projets » suivie d'une fondue – Ancien stand de tir de Pampigny – Hautemorges en transition
- 27-28.11 Soirées annuelles – Salle intercommunale de Chaniaz Reverolle – Chœur Mixte L'Avenir de Bussy-Chardonney

Décembre

- 01.12 Décoration de la fontaine du village – Bussy-Chardonney – ABC Bussy-Chardonney
- 05.12 Concert de Noël – Salle intercommunale de Chaniaz Reverolle – Assemblée chrétienne de Pampigny
- 05-06.12 Marché de Noël – Salle villageoise de Sévery – Mélanie Fogola
- 06.12 St-Nicolas – Bussy-Chardonney – ABC Bussy-Chardonney
- 08.12 Fête de Noël – Salle villageoise de Sévery – Groupe des Aînés Les Colchiques

Gym des Aînés : les mardis de 16h à 17h, sauf vacances scolaires
Salle de Gym du Champ-Carré à Pampigny - Monitrice : Maxline Tornare 021 809 53 36

Table d'hôtes à l'Auberge du Chêne à Pampigny tous les derniers mercredis du mois à midi.
S'annoncer au plus tard la veille au 021 800 35 09

Plus d'informations sur les activités du Groupe des Aînés Les Colchiques :
hautemorges.ch/groupe-des-aines/72190



@communehautemorges



PROGRAMME
COMPLET ET PLUS
D'INFORMATIONS

ADMINISTRATION COMMUNALE

Adresse

Route de Cottens 17
1143 Apples

Contact

+41 21 800 90 20
greffe@hautemorges.ch

Heures d'ouverture

lundi 10h-12h 16h-18h
mardi-vendredi 10h-12h
ou sur rendez-vous

IMPRESSUM

Rédaction Administration communale
Hautemorges

Graphisme et impression
Mexia communication Sàrl
Tirage 2100 exemplaires

Photos

1^{re} page, p. 2, 4, 5, 7, 9 : administration communale,
p. 4, 5 : Yann Bornand, p. 6 : groupement Atelier
Simplon et AGA, p. 10 : fedpol